

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Technologies du génie industriel (235.B0)

Démarche

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) en formation professionnelle et technique est une démarche qui permet de faire évaluer et reconnaître officiellement les compétences acquises grâce à des expériences de vie et de travail en fonction d'un programme d'études offert par l'établissement. À la fin du parcours, un bulletin d'études collégiales, un diplôme (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC) sera délivré en respect des standards officiels du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) du Québec.

Il est à noter que la sanction du DEC (Diplôme d'études collégiales) exige la réussite des compétences liées à la formation générale (français, anglais langue seconde, philosophie, éducation physique, deux cours complémentaires) ainsi que la réussite de l'Épreuve uniforme de français.

Description du programme *Technologies du génie industriel (235.B0)*

Ce programme vise à former des technologues aptes à participer activement à l'optimisation de la production de biens ou de services au sein de divers secteurs d'activité économique. La contribution de ces personnes permet d'accroître la compétitivité des entreprises par une amélioration continue de la productivité, de l'efficacité et de la rentabilité.

Liste des compétences à évaluer

Numéro	Nom de la compétence
012X	S'adapter aux particularités des nouvelles organisations du travail
0330	Analyser la fonction de travail
0331	Interpréter des plans et des devis
0336	Dessiner des croquis et des plans
0337	Effectuer des études de mesure du travail
0338	Effectuer des études sur les méthodes de travail
033A	Gérer des stocks et des entrepôts
033B	Gérer une équipe de travail
033E	Gérer un projet
033C	Assurer la mise en œuvre d'un programme de santé et de sécurité au travail
033D	Contrôler la qualité d'une production
033F	Contribuer à l'instauration d'un programme d'assurance qualité
033G	Planifier la production
033H	Organiser l'aménagement des lieux de production
033M	Estimer les coûts de production
033P	Superviser la production
033Q	Optimiser la production

Liste des compétences à évaluer

Numéro	Nom de la compétence
033N	Contribuer à l'instauration d'un programme de maintenance
332	Exploiter un poste de travail informatisé
334	Produire de la documentation technique
333	Analyser des procédés de fabrication
339	Effectuer le relevé et l'interprétation des mesures
335	Résoudre des problèmes se rapportant aux mathématiques et aux statistiques appliquées à la production
033J	Examiner le potentiel de systèmes mécaniques et fluidiques
033K	Examiner le potentiel des composants électriques et électroniques d'un système de production
033L	Examiner le potentiel de technologies automatisées

Pour information :

418 547-3672

rac@cegepjonquiere.ca



MASTERA
FORMATION CONTINUE
CÉGEP DE JONQUIÈRE